

# Formulaire de rehaussement de poste

Matricule

Nom et prénom de l'employé(e)

Numéro de poste

Unité administrative budgétaire

Les détenteurs d'un poste à temps partiel de la catégorie 3 ont la possibilité de rehausser leur poste selon les composantes actuelles.

Voici l'offre de rehaussement à la suite de l'affichage de mai dernier, le rehaussement dans l'horaire sera effectif au 10 septembre 2023.

Affichage	Offre de rehaussement	Effectif à l'horaire
Mai 2023	12 au <b>23 juin 2023</b>	10 septembre 2023

**Vous devez compléter le formulaire joint et le remettre à votre gestionnaire **au plus tard le 23 juin 2023** pour bénéficier du rehaussement de votre poste.**

Si vous êtes en absence long terme, le rehaussement sera effectif au retour de tous types de congés.

## Votre choix

(selon les composantes de votre poste actuel)

Faire un choix parmi les options suivantes :

- TCR    9/14    8/14    7/14    6/14    5/14
- Je désire le conserver tel quel**

Si aucun choix n'est fait précédemment ou si nous ne recevons pas de formulaire, votre poste restera tel quel.

## Pour la personne salariée détenant une affectation à temps complet à la date effective du rehaussement.

Souhaitez-vous poursuivre votre affectation au-delà de la date effective de votre rehaussement?

- oui    non

Date

Signature de l'employé(e)

Date

Signature du gestionnaire

N.B. Pour prendre effet, le modèle horaire poste devra aussi être complété par le gestionnaire et il est possible de le faire à l'adresse suivante : [Formulaire de modification d'horaire \(cisssca.com\)](https://www.cisssca.com/formulaire-de-modification-d-horaire)

